



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Constitution européenne

Question écrite n° 122465

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne, auprès de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes le rôle éminent qui fut joué par la France dans la naissance de la construction européenne. À l'heure de la célébration des anniversaires, il convient de rappeler que l'Europe est née le 9 mai 1950 par la déclaration de Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, appel concrétisé le 18 avril 1951 par le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Après la réunion, sans la France, à Madrid, le 26 janvier 2007 des dix-huit pays qui ont dit « oui » à la Constitution européenne, il souligne que c'est à la France de reprendre l'initiative, puisqu'elle a été et reste l'initiatrice de la construction européenne. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122465

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3888